

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Passage sous-voie théâtre de l'expression artistique



Le changement d'aspect annoncé de ce passage sous-voie imérien est attendu avec impatience.

Le passage sous-voie Baptiste-Savoie s'offrira un vernissage jeudi 28 juin 2012 à partir de 18 h 00. Tout un chacun se trouve cordialement invité à s'associer à cette manifestation.

La plate-forme de prévention (PFP) de l'Espace jeunesse d'Erguël (EJE) à St-Imier et son groupe de travail, composé d'institutions telles que Santé bernoise, les paroisses réformées, Espace noir, les écoles secondaires et le Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff), ont œuvré tout au long de cette année scolaire à la réalisation de différents projets en lien avec la thématique de la communication. Ce vaste thème est abordé de plusieurs manières entre l'expression créative, les aspects verbaux et non verbaux. Se trouvent positifs les rapports en faisant «volte-face» aux idées préconçues, à la violence ou encore aux incivilités.

Grâce à la collaboration de Mmes Jocelyne Veuve et Claire-Lise Jost – professeures de dessin des classes de neuvièmes de l'école secondaire de Saint-Imier – Mmes Julie Humbert, artiste enseignante mandatée pour le projet, et Graciana Fornage, animatrice à Espace Jeunesse d'Erguël, ont abordé avec un groupe de vingt élèves la question de l'expression artistique dans l'espace public.

Le but a été de leur permettre d'exprimer des idées, des revendications à l'aide de la technique du pochoir. Comme l'intérêt porté aux graffitis est relativement important, il a décidé de garder la méthode de la rue afin d'effectuer l'œuvre.

Les pans du mur du sous-voie Baptiste-Savoie en proie aux graffitis sauvages (tags) ont été rafraîchis et serviront de toile de fond aux graffs au chablon de jeunes inspirés.

Graffer oui, mais pour dire quoi, pour véhiculer quel message? La technique du chablon utilisée pour ce mur permet aux graffeurs d'obtenir des images de qualité rapidement peintes sur le mur. Cette technique demande un long travail de préparation et de réflexion en atelier. Mme Julie Humbert accompagne, depuis près de deux mois sur son temps scolaire, les jeunes dans cette activité, afin de leur apprendre d'une part la méthode mais aussi et surtout pour rappeler combien l'image a un impact et que communiquer ses idées peut se faire dans la poésie. Les images et les textes des élèves portent en eux leur sensibilité, leurs intérêts et leurs revendications, passant par le respect, la musique ou encore des citations d'auteurs.

Durant la période de mai et juin, les jeunes ont travaillé et peaufiné leurs esquisses. Bientôt, le mur arborera son nouveau manteau taillé à «la culture jeune». Les participants seront ravis de présenter leur œuvre collective et d'accueillir le public, jeudi 28 juin 2012, lors du vernissage qui se donnera dans le passage sous-voie Baptiste Savoye dès 18h00.

Chantier touristique sur le Plateau de la Gare

Le bâtiment, propriété de la Municipalité, abritant les collaborateurs de Jura bernois tourisme et du Parc régional Chasseral, va doubler ses surfaces utiles. Cette opération résultera d'une opération d'agrandissement, entamée lundi 25 juin 2012. Dès cette date, machines de chantier et ouvriers s'activeront dans des travaux de gros œuvres, programmés après le raccourcissement de la voie marchandise et le déplacement de son butoir, déjà intervenu. En plus de l'agrandissement du bâtiment proprement dit, le chantier se traduira par un réaménagement des alentours et par un accès facilité aux quais de gare. Selon le calendrier établi, les nouvelles configurations du lieu se laisseront apprécier dans le courant du mois d'octobre.

Déménagement interne du bureau des impôts

Afin de garantir un fonctionnement optimal entre le contrôle des habitants et la tenue du registre des impôts de la Municipalité, dont les activités sont fortement interdépendantes suite à leurs implications informatisées réciproques toujours plus importantes, le Conseil municipal a décidé d'installer le bureau des impôts de la commune, dont la responsabilité est assumée par M. Jacques Zumwald, dans le même bureau que le contrôle des habitants. Il se trouve désormais installé au rez-de-chaussée supérieur d'Agassiz 4, alors qu'il se situait, jusqu'alors, au deuxième étage de ce bâtiment. L'accès au service des impôts se fait dorénavant par la porte du bureau du contrôle des habitants, située en face du guichet de l'agence AVS. Les numéros de téléphone (032 942 44 62) et de fax (032 942.44.80) du service des impôts demeurent inchangés.

Saint-Imier, mercredi 20 juin 2012
(cm)